



**Ministère des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du
Plan climat et du Plan d'affectation des terres**

Communiqué de presse

Libreville, le 21 janvier 2021 – Le ministère des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres tient à éclairer l'opinion publique sur l'évolution du dossier relatif aux pollutions pétrolières de l'opérateur Perenco Oil & Gas Gabon. En effet, la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (D.G.E.P.N), en collaboration avec la Direction Générale des Hydrocarbures (D.G.H), a recensé plusieurs incidents ayant conduit à des déversements d'hydrocarbures sur terre et dans les cours d'eau intérieurs en 2020. Il s'agit notamment des sites d'Avocette (avril), de Coucal et de la Missolo (juin) ainsi que de Batanga (septembre).

Du constat fait sur plusieurs sites par les deux administrations, il en ressort trois (3) principaux types d'incidents, à savoir : la mauvaise réhabilitation d'anciennes exploitations pétrolières antérieures à Perenco, la détérioration des lignes de transport du pétrole, et les mauvaises conditions de traitement des déchets pétroliers. Parallèlement, l'opérateur économique Perenco a systématiquement engagé des travaux visant à circonscrire lesdites pollutions et à procéder au nettoyage de certains sites.

Compte tenu du rôle important de Perenco dans la production pétrolière au Gabon et de l'engagement des plus hautes autorités à procéder à un développement durable et respectueux de l'environnement, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Mme Rose Christiane Ossouka Raponda, a instruit, en date du 30 décembre 2020, les ministres en charge de l'Environnement, Prof. Lee White, et du Pétrole, M. Vincent de Paul Massassa, de lancer un audit opérationnel et fonctionnel de l'ensemble des installations de Perenco.

A cet effet, le gouvernement et Perenco entendent renforcer le Comité de Travail Conjoint, mettre en œuvre l'audit des installations de Perenco, et proposer un plan d'action d'urgence pour assurer le suivi de la dépollution des sites impactés. Enfin, par ces différentes décisions et actions en cours, le Ministre de l'Environnement, Prof Lee White, tient à rappeler que le département ministériel dont il a la charge, est engagé à préserver le respect des normes environnementales et veille à la protection des écosystèmes.

FIN

Communication Gouvernementale

f : @CommunicationGOUVGA

🐦 : Comgouv_GA

●● : Comgouv_GA

✉ : communication.gouvernementale@gouv.ga